



Immunisation : Grossesse et allaitement

Tableau résumant l'utilisation de vaccins durant la période entourant la grossesse⁽¹⁾

Vaccin	Type de vaccin	Avant la grossesse	Durant la grossesse	Après la grossesse	Durant l'allaitement
Vaccin contre la diphtérie et le tétanos (dT)	INACTIVÉ	Oui Selon le calendrier d'immunisation du Québec.	Oui, si indication précise Ex. : à la suite d'une blessure avec bris cutané.	Oui Selon le calendrier d'immunisation du Québec.	Oui Selon le calendrier d'immunisation du Québec.
Vaccin contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos (dcaT)	INACTIVÉ	Oui Selon le calendrier d'immunisation du Québec.	Oui Une dose de coqueluche est indiquée à chaque grossesse entre 26 et 32 semaines de gestation.	Oui Selon le calendrier d'immunisation du Québec.	Oui Selon le calendrier d'immunisation du Québec.
Vaccin contre la rougeole, la rubéole et les oreillons (RRO)	VIVANT ATTÉNUÉ	Oui Selon le calendrier d'immunisation du Québec. Il est recommandé de demander aux femmes vaccinées d'éviter la grossesse au cours du mois suivant la vaccination à cause d'une possibilité théorique d'un effet tératogène.	Non Cependant, la vaccination d'une femme enceinte ou d'une femme qui l'est devenue dans le mois suivant l'administration du vaccin ne justifie pas d'envisager une interruption de grossesse.	Oui Donner en postpartum immédiat, si considérée comme non protégée contre la rubéole. Une personne est considérée protégée contre la rubéole si elle a reçu une dose de vaccin OU si elle a eu une sérologie démontrant la présence d'anticorps contre la rubéole (≥ 10 UI/ ml). Pour la protection contre la rougeole, s'il y a eu administration d' immunoglobulines anti-Rho (D) après l'accouchement, un délai de 3 mois est à respecter avant l'administration du vaccin RRO.	Oui Même si le virus de la rubéole peut être excrété dans le lait maternel, il n'infecte généralement pas le nourrisson. Si une telle infection survenait, elle est bénigne, car elle est atténuée et ne se transmet pas.
Vaccin contre la varicelle	VIVANT ATTÉNUÉ	Oui Selon le calendrier d'immunisation du Québec. Il est recommandé de demander aux femmes vaccinées d'éviter la grossesse au cours du mois suivant la vaccination.	Non Cependant, la vaccination d'une femme enceinte ou d'une femme qui l'est devenue dans le mois suivant l'administration du vaccin ne justifie pas d'envisager une interruption de grossesse. Il est souhaitable que ces cas soient signalés au fabricant du produit utilisé : <ul style="list-style-type: none"> • Varivax III : Merck, 1 800 684-6686 (information médicale) • Varilrix : GSK, 1 800 387-7374 (information médicale) 	Oui Donner en postpartum, si non immunisée contre la varicelle. S'il y a eu administration d' immunoglobulines anti-Rho (D) après l'accouchement, un délai de 3 mois est à respecter avant l'administration du vaccin contre la varicelle.	Oui Selon le calendrier d'immunisation du Québec.

Tableau résumant l'utilisation de vaccins durant la période entourant la grossesse⁽¹⁾

Vaccin	Type de vaccin	Avant la grossesse	Durant la grossesse	Après la grossesse	Durant l'allaitement
Vaccin contre la grippe - influenza (injectable)	INACTIVÉ	Oui Si clientèle à risque.	Oui, si : • au 2 ^e ou 3 ^e trimestre (13 semaines ou plus); OU • présente une condition de santé particulière, peu importe le stade de la grossesse.	Oui	Oui
Vaccins conjugués contre le méningocoque	INACTIVÉ	Oui Si clientèle à risque.	Oui En postexposition ou si indication précise , tel qu'un voyage à l'étranger dans un pays à risque.	Oui Si clientèle à risque.	Oui Si clientèle à risque.
Vaccin contre le pneumocoque (polysaccharidique et conjugué)	INACTIVÉ	Oui Si clientèle à risque.	Oui Si indication précise , mais très rarement administré durant la grossesse.	Oui Si clientèle à risque.	Oui Si clientèle à risque.
Vaccin contre le virus du papillome humain (VPH)	INACTIVÉ	Oui Si clientèle à risque.	Non	Oui Si clientèle à risque.	Oui Si clientèle à risque.
Vaccin contre l'hépatite B	INACTIVÉ	Oui Si clientèle à risque.	Oui En postexposition ou si indication précise.	Oui Si clientèle à risque.	Oui Si clientèle à risque.
Vaccin contre l'hépatite A	INACTIVÉ	Oui Si clientèle à risque.	Oui En postexposition ou si indication précise.	Oui Si clientèle à risque.	Oui Si clientèle à risque.

⁽¹⁾ Pour les informations sur chacun des vaccins (indications spécifiques, contre-indications, etc.), veuillez vous référer au Protocole d'immunisation du Québec au www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/vaccination/protocole-d-immunisation-du-quebec-piq ou communiquez avec la DSPublique au 450 759-6660, poste 4459.





Tableau résumant l'utilisation d'immunoglobulines durant la période entourant la grossesse⁽²⁾

Immunoglobulines	Voie d'administration	Avant la grossesse	Durant la grossesse	Après la grossesse	Durant l'allaitement
Immunoglobulines contre l'hépatite B (HBIG)	IM	Oui En postexposition, si indiqué ⁽²⁾ .	Oui En postexposition, si indiqué ⁽²⁾ .	Oui En postexposition, si indiqué ⁽²⁾ .	Oui En postexposition, si indiqué ⁽²⁾ .
Immunoglobulines contre le tétanos (Tlg)	IM	Oui En postexposition, si indiqué ⁽²⁾ .	Oui En postexposition, si indiqué ⁽²⁾ .	Oui En postexposition, si indiqué ⁽²⁾ .	Oui En postexposition, si indiqué ⁽²⁾ .
Immunoglobulines contre la rage (RIg)	IM	Oui En postexposition, si indiqué ⁽²⁾ .	Oui En postexposition, si indiqué ⁽²⁾ .	Oui En postexposition, si indiqué ⁽²⁾ .	Oui En postexposition, si indiqué ⁽²⁾ .
Immunoglobulines contre la varicelle (Varlg)	IM	Oui En postexposition, si indiqué ⁽²⁾ .	Oui En postexposition, si indiqué ⁽²⁾ .	Oui En postexposition, si indiqué ⁽²⁾ .	Oui En postexposition, si indiqué ⁽²⁾ .
Immunoglobulines humaines (Ig) pouvant être administrées en postexposition (principalement contre l'hépatite A et la rougeole)	IM en postexposition contre l' hépatite A IV en postexposition contre la rougeole <i>(l'administration des IgIV se fait en centres hospitaliers)</i>	Oui En postexposition, si indiqué ⁽²⁾ .	Oui En postexposition, si indiqué ⁽²⁾ .	Oui En postexposition, si indiqué ⁽²⁾ .	Oui En postexposition, si indiqué ⁽²⁾ .

⁽²⁾ Pour les informations sur chacune des immunoglobulines, notamment les indications spécifiques, les posologies et les intervalles recommandés entre l'administration d'immunoglobulines et certains vaccins, veuillez vous référer au Protocole d'immunisation du Québec au www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/vaccination/protocole-d-immunisation-du-quebec-piq ou communiquez avec la DSPublique au 450 759-6660, poste 4459.

Voyager en toute tranquillité!



Tableau résumant les vaccins pour les voyageurs

Les risques infectieux sont différents pour chaque destination.

Pour obtenir les informations nécessaires, consultez le Guide d'intervention santé-voyage de l'INSPQ⁽³⁾

Vaccin ⁽⁴⁾	Type de vaccin	Avant la grossesse	Durant la grossesse	Après la grossesse	Durant l'allaitement
Vaccin contre l'hépatite A	INACTIVÉ	Oui	Oui, si indication précise.	Oui	Oui
Vaccin contre la poliomyélite	INACTIVÉ	Oui	Oui, si indication précise.	Oui	Oui
Vaccin injectable contre la typhoïde	INACTIVÉ	Oui	Oui, si indication précise.	Oui	Oui
Vaccin oral contre la typhoïde	VIVANT ATTÉNUÉ	Oui	Non, mais si doit être donné, utiliser de préférence le vaccin inactivé.	Oui	Oui
Vaccin contre l'hépatite A et contre la typhoïde (injectable)	INACTIVÉ	Oui	Oui, si indication précise.	Oui	Oui
Vaccin contre la fièvre jaune	VIVANT ATTÉNUÉ	Oui Par mesure de prudence, il faut demander aux femmes vaccinées d'éviter la grossesse au cours du mois suivant la vaccination.	Non, mais possible lors de situations exceptionnelles. Une femme enceinte ne devrait être vaccinée qu'après avoir consulté un médecin spécialiste en médecine des voyages ou en médecine tropicale si elle se rend dans une région où le risque d'infection est élevé, si le voyage ne peut être retardé et s'il lui est impossible de bien se prémunir contre l'exposition aux moustiques. La vaccination d'une femme qui ne se savait pas enceinte ou qui l'est devenue dans le mois suivant la vaccination ne justifie pas une interruption de grossesse.	Oui	Oui, si le risque d'exposition à l'infection est élevé et que le voyage ne peut être remis.
Vaccin contre l'encéphalite japonaise	INACTIVÉ	Oui	Oui, si indication précise.	Oui	Oui
Vaccin contre la diarrhée à E. coli entérotoxigène (EPEC) et le choléra	INACTIVÉ	Oui	Oui, si indication précise.	Oui	Oui

⁽³⁾ Guide d'intervention santé-voyage à l'adresse suivante : www.inspq.qc.ca/sante-voyage/guide

⁽⁴⁾ Pour les informations sur chacun des vaccins (indications spécifiques, contre-indications, etc.), veuillez vous référer au Protocole d'immunisation du Québec au www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/vaccination/protocole-d-immunisation-du-quebec-piq ou communiquez avec la DSPublique au 450 759-6660, poste 4459.